

# CHEVAL de TROIS

**Sud**  
RATP



**JOURNAL DES ADHERENTS SUD RATP DE LA LIGNE 3/3Bis N° 4**

OCTOBRE 2009

**« A mesure qu'on avance dans la vie, on s'aperçoit que le courage le plus rare est celui de penser » Anatole France**

## LE TOUT AZIMUT

### Soulèvement populaire

Le vote contre la privatisation de La Poste a de loin dépassé les attentes, plus de 2 millions de personnes ont participé et plus de 90% ont voté contre. **Nous remercions les 147 collègues de la ligne 3/3bis qui ont participé à cette expression citoyenne.** Ensemble nous sommes plus fort.

### Egalité de traitement

Le directeur du département MES, François Saglier, a été condamné à 6 mois de prison avec sursis par le tribunal correctionnel de Bordeaux, pour favoritisme dans l'attribution du marché du tram à Alstom (AFP du 14 septembre 2009). Cependant, notre PDG vient de le faire entrer au grand Comité Exécutif (COMEX). **Il faut outrepasser les règles pour avoir un maximum de reconnaissance ? Fallait le dire plutôt !**

### Hôtel Méridien

Lors des Elections DP/CE qui ont eu lieu le 1er Octobre 2009, le syndicat SUD Commerces et Services l'emporte brillamment !

**SUD 48,7 % 3 postes**  
**CFDT 23,4 % 1 poste**  
**FO 18,7 % 1 poste**  
**CGT 9,15 %**

La loi sur la représentativité ne pardonne pas, les syndicats qui sont sous la barre des 10% ne sont plus représentatifs.

**SUD continue sa progression, gagne pour la première fois un poste de suppléant en DP dans le collège Agents de maîtrises et devient la première organisation syndicale.**

### La pêche aux moules

Dans une vidéo déniché par le site Média-part, on peut entendre Didier Lombard, PDG de France Telecom, avertir ses salarié(e)s : « ceux qui pensent que la pêche aux moules c'est merveilleux... eh bien c'est fini » (Nouvelobs.com du 3 Octobre 2009). **Alors que l'entreprise traverse une situation dramatique, 24 Morts en 18 mois, il se permet des remarques scandaleuses ! Attention, ça sent le siège éjectable sans « repêchage » de moules.**

## MES et les joies du bricolage !

Depuis plusieurs années, notre direction de MES bricole, bricole avec un optimisme à toute épreuve, pour colmater les trous qu'elle a engendré à travers ses projets « Style Métro, Manager Maintenant, PAME, Opale... » ! A aucun moment ne se pose la question de l'humain, celui qui vit ces changements d'années en années : séparation des lignes avec 2 pôles, 2 secteurs entraînant de fait une rivalité entre agents, avec plus de pressions, plus d'objectifs irréalisables, etc... La souffrance au travail est présente de manière visible et forte sur nos lignes. Les exemples de l'actualité devraient faire ouvrir les yeux à nos patrons, sauf s'ils sont voyous, mais la réaction tarde à arriver... on peut se poser des questions !

BRIGUER, ÇA FAIT FAIRE DES ÉCONOMIES

JE N'AI PLUS D'OUVRIERS,  
JE N'AI QUE DES BRICOLEURS  
DANS MON USINE !



## « Mais trôd service », tue le service !

Une fois n'est pas coutume, dans un court laps de temps, la direction met en place un nouveau protocole « Métroservice ». De quoi ça parle ? Ce projet est une refonte des lignes, la création d'un nouveau métier 3 en 1 pour les métiers de développement par le biais d'une suppression de 153 postes de B1 et une dégradation des conditions de travail des agents restant AAM.

### Refonte de la ligne

La ligne 3/3bis a 14 Comptoirs d'Info (CI), elle aura 7 comptoirs d'info Club dans les stations à correspondance. Ils se sont rendus compte que les quelques « Clubs » ne suffisaient pas pour assurer le service après vente de façon efficace. **La revendication de SUD à l'époque est toujours d'actualité aujourd'hui, à savoir, la vente et l'ensemble des services après vente à chaque station. Sur les 11 stations avec guichet appartenant à la ligne, seule Galliéni survivra au projet. C'est inacceptable !**

C'EST COMME ÇA :  
ON RÉCOMPENSE  
LES MENEURS D'ÉQUIPE  
POUR LEUR ESPRIT  
DE MENEUR !



### On déshabille Paul pour totalement recouvrir Jack !

Pour remplir ces « CI Clubs », la direction prévoit de faire évoluer une partie des AAM en Assistant d'Exploitation ou AE (Métier de Dev) pour exercer 3 postes en 1 ! L'AE peut assurer la fonction de **Coordinateur Exploitation et Information (CEI)**, il suit les événements de la ligne et du réseau et en informe les voyageurs et les agents tout en suivant le déplacement des équipes sur le terrain.

Il peut être **Assistant coordinateur d'Equipe**, c'est-à-dire tenir une équipe mobile ou PAME. Et pour finir, être **Assistant Conseiller Client (ACC)**, sa mission, tenir les agences commerciales existantes ou les comptoirs Club. **Pour plus de soumission, selon les besoins de l'unité, dans la même semaine, voire le même jour, ils peuvent tenir les 3 postes.** Ce sont les bonnes

à tout faire : « Tiens, il me manque des fournitures », « je voudrais un merguez-frites ». Super efficace et plus rapide que l'éclair l'AE est là ! Super AE, assurera aussi le Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personne (SSIAP2) et les formations techniques (Adup, Ocarina, procédures SAV, gestion des lieux, etc...) à la place de IFR. **SUD revendique une formation de qualité que seul IFR est en mesure d'apporter aux agents !**

### Paul est à poil

La création du métier D'AE ne se fait pas sans conséquences. C'est 153 postes de B1 supprimés. Pour rappel, le 4ème service, les équipes PAME se sont créés avec l'effectif existant, engendrant une dégradation des conditions de travail très mal vécue sur le terrain ! En cumulant ces équipes et cette suppression, c'est bien un grand coup de hache qui vient de nous être porté avec la signature de ce protocole par L'UNSA (SAT), CFDT, CFTC et les indépendants ! **Le syndicat SUD n'avalisera jamais un protocole actant des suppressions d'emplois.**

## Porte des Lilas sous Grafforange SG-5

Les vacances sont propices à la direction pour imposer des directives scandaleuses ! La ligne a laissé sciemment utiliser, toujours en sous-marin, le produit de dégraissage Grafforange (type SG-5) par la société COMATEC. La direction de la ligne 3/3bis impose de fait aux salarié(e)s du Nettoyage, de manipuler ce produit hors zone homologuée de dégraissage, c'est-à-dire sans toute la sécurité nécessaire liée au dégraissage.

### Recommandations ignorées

La fiche produit du grafforange est claire : « présente des risques d'irritations (des muqueuses oculaires et de la peau) et de sensibilisation ». La ligne refuse les recommandations, pire elle expose sciemment à ces risques les agents de la Comatec. Tant sur la santé et la sécurité des travailleurs, la direction se retranche sur le fait que ce produit est « homologué » par le département ESP. Ce n'est pas parce qu'un produit est homologué et en vente qu'il ne faut pas tenir compte des recommandations ! **Arrive-t-il à nos inspecteurs d'appuyer sur un désodorisant en face d'une source inflammable ?**

### Intoxication, Electrification et Ecrasement

En 2007, sur la ligne 2, un collègue était en accident de travail dû à l'inhalation de ce produit.

Le CHSCT avait fait un droit d'alerte sur les risques d'intoxication, d'électrification et d'écrasement. Comme quoi, les risques étaient connus ! Le plus alarmant dans cette histoire est que le directeur de la ligne 2 de l'époque est le nôtre actuellement et que l'inspecteur de terminus de Nation 2 est devenu notre Cadre Transport ! **Ca s'appelle de la récidive, non ?**

### Harcèlement moral

Depuis que les collègues de la 3bis ont exercé un droit de retrait car leur santé et leur sécurité étaient menacés, la direction a décidé de s'occuper d'eux. On épluche, décortique la présence, les horaires, les instructions, etc... **S'ils en arrivent là, c'est bien que nous avons frappé au bon endroit !** Nous devons répondre à leurs attaques en appliquant strictement la réglementation, notre garantie !

### A court d'eau

Les travaux de la voie D sont terminés, les collègues de la Comatec doivent de nouveau y dégraisser ! Surprise, la RATP ne veut plus qu'ils utilisent de l'eau. Cela soulève deux problèmes, l'un étant que le produit doit être impérativement dilué dans de l'eau, et l'autre qu'une fois le dégraissage effectué, la zone doit être nettoyée à grand coup d'eau. Faut-il que les trains soient dégraissés dans les bureaux de la direction pour qu'elle ouvre enfin les yeux ?



### CHSCT : « Qui ne dit mot consent »



Le CHSCT, suite à un droit d'alerte, est intervenu à Porte des Lilas le 16 juin. Il a considéré que c'en était de trop ! A Porte des Lilas, on ne peut pas continuer comme cela. Alors nos représentants ont évalué la nature du risque : « Chute, intoxication et électrification ». Ils ont révélé un risque grave : « mauvais état du cheminement et stockage des produits » et ont émis des préconisations, la plus importante étant : « Travailler sur une homologation d'une aire de dégraissage sur la ligne 3/3bis ».

### Le CHSCT au service de la direction ?!

C'est fort de café, ils interviennent pour demander de « travailler sur une homologation d'une aire de dégraissage », ça sous entend, qu'avant cela, ils n'avaient aucune autorisation pour dégraisser à cet endroit. Mais à aucun moment ça ne percute là-dedans qu'il faille, en attendant, interdire le dégraissage ! Les travaux pour la transformation de la voie D ont débuté mi-septembre, c'est-à-dire, depuis longue date jusqu'au début des travaux, les salarié(e)s de la Comatec et de la RATP ont travaillé sans la sécurité nécessaire et sans les équipements dédiés. Ce point là a apparemment échappé à nos représentants du CHSCT. Les collègues s'en rappelleront ! la santé et la sécurité des travailleurs sont l'affaire de tous, encore plus celle du CHSCT !

**Solidaires : parce que c'est ensemble que nous imposerons nos revendications,**  
**Unitaires : parce que les différences d'idées ne doivent pas diviser les salariés,**  
**Démocratiques : parce que chacun doit pouvoir donner son avis...**



## SUD RATP

5, Impasse Mousset 75012 Paris  
Tel: 06 35 14 00 72  
www.sudratp.fr

